

ces deux places, sera bientôt suivi par nos autres villes maritimes. Ce serait donc pour le Gouvernement français, un motif de former un Établissement dans un pays qui peut offrir au Commerce toutes les ressources dont il a besoin pour prospérer, et qui peut en même temps enrichir nos Colonies de ses nombreuses productions.

Nous terminerons cette lettre, Monseigneur, en suppliant V. E. de fixer les regards paternels de Sa Majesté sur notre malheureuse ville : elle fut autrefois le Berceau et le Centre du Commerce de l'Inde. Les malheurs produits par la révolution et les guerres maritimes, l'ont privée de toutes ses ressources et forcé une partie de ses habitants à fuir un sol qui ne leur présente plus que le Tableau effrayant de la Misère. L'Orient créé par et pour le commerce de l'Inde, possède tous les établissements nécessaires au dépôt de ce grand commerce ; ne peut-il espérer, sous le Gouvernement de son Roi légitime, de rentrer dans les prérogatives dont il a constamment joui sous le règne d'un Bourbon ? Un tel bienfait ramènerait la prospérité dans une ville qui donne toujours l'exemple de la soumission et du dévouement à la cause de ses souverains légitimes et la Population entière de la Bretagne en ressentirait les heureux effets.

Nous avons l'honneur d'être, avec le plus profond respect, de Votre Excellence

Monseigneur

Les très-humbles et très-obéissants serviteurs

(*sig.*) MONISTROL Aîné, Maire et Président, BOUILLY, DUGRAY, ROTINAT, VALLIÉE, GALABERT, BOURDON, DELARIVE, J. L. BORNE BONET, BIJOTAT, Membres et Secrétaire de la Chambre.

L'Orient, le 15 Octobre 1817.

Pour copie conforme à l'Original,  
Le Secrétaire de la Chambre de Commerce de Lorient,

BIJOTAT.

BORNE BONET, l'un des signataires, envoyait le 25 octobre 1817 une copie de ce Mémoire, au